



L'ECHO SYNDICAL

SMUA 1-2995 UNION L'AVANTAGE L'ADVANTAGE
L'AVANTAGE SYNDICAL OPEIU 166

Au service des travailleurs du Nord-Ontario



Volume 7 Édition 2

L'Union fait la force

Été 2005

LE COIN DU PRÉSIDENT

LA SECTION LOCALE S'ENGAGE EN ACTIONS LÉGALES ET POLITIQUES POUR AIDER LES TRAVAILLEURS(EUSES) ET LES COMMUNAUTÉS DU NORD-ONTARIO

En plus de poursuivre le gouvernement en justice au sujet des fermetures de moulins à Kirkland Lake, Opatatika et Chapleau, votre section locale, conjointement avec la section 1-2693 (Thunder Bay), a aussi débuté une campagne sous forme d'une résolution qui a été envoyée à tous les conseils municipaux de la région. Cette résolution adresse le besoin de réduire les taux d'électricité, de promouvoir l'emploi forestier dans les communautés et de s'assurer que les compagnies transforment le bois dans les communautés où il a été récolté. Je vous demande donc de communiquer avec votre conseil municipal pour vous informer de leur position face à cette résolution et enjoindre vos représentants élus à la supporter.



Guy Bourgouin, président

Vous entendrez aussi parler d'un rapport du Ministre intitulé "Rapport sur la compétitivité du secteur forestier" et que votre syndicat ne supporte pas. Confrère Normand Rivard, ancien président de la section locale et président du Conseil I.B.A., siégeait sur le comité d'étude pour y présenter le point de vue du syndicat, mais aucune des questions que nous avons soulevées n'a été adressée correctement dans le rapport final. Les questions majeures étaient :

- **Un système régional d'allocation de droits de coupe;**

Des conseils forestiers régionaux dirigés par des représentants des travailleurs, des communautés, des Premières Nations et du gouvernement remettraient le peuple en charge de la planification forestière. Le bois de la Couronne de chaque région serait réservé aux entreprises prêtes à assumer des objectifs régionaux, i.e. : la création d'emploi, la diversification industrielle, la production à valeur ajoutée et la formation de la main d'œuvre. Les compagnies ne doivent pas avoir le droit de récolter de vastes quantités de bois de la Couronne sans le transformer et fournir de l'emploi dans la région.

- **Une transformation locale liée à la récolte du bois;**

Établir des objectifs pour la création d'emploi, la diversification, la production à valeur ajoutée, la recherche et la formation – et les insérer dans le système d'allocation du bois ainsi que les accords de droit de coupe. Les compagnies devraient être liées à des ententes à long terme avec les conseils forestiers régionaux, les communautés et leurs employé(e)s. Le fait d'honorer ces ententes devrait être une condition pour le maintien ou l'expansion des droits de coupe des compagnies.

- **La reforestation et la sylviculture améliorée;**

Pour obtenir des droits de coupe, les compagnies devraient accepter de replanter le bois qu'elles récoltent et s'occuper des forêts qu'elles replantent – en retour, on leur garantirait les volumes excédentaires qu'elles produisent.

- **L'énergie à un taux compétitif;**

La compétitivité de l'industrie forestière du Nord Ontario est menacée par la montée en flèche des coûts de l'électricité. Les taux devraient être établis en fonction des coûts de production de l'électricité dans la région.

- **Des politiques sur la diversification industrielle;**

Les gouvernements doivent viser systématiquement la création d'emploi par le biais de mesures collaboratives avec les compagnies, les travailleurs(euses) et les communautés. La taxation et les politiques devraient être établies dans le but d'encourager les entreprises à développer de nouveaux produits et procédés et créer de nouveaux marchés. Des centres de formation de la main d'œuvre devraient être établis

suite en page 4

25 ANS DÉJÀ!

Ce 22 juillet marque le 25^e anniversaire de service de Pauline Boucher, notre bien aimée secrétaire exécutive.

En effet, Pauline est avec nous depuis 1980, ce qui fait d'elle la doyenne des employé(e)s de la section locale. Nous profitons de l'occasion pour souligner son travail impeccable et son dévouement tout au long de ces années. Pauline est toujours fidèle au poste et est toujours à la hauteur

de la situation en dépit des revers et des incertitudes que le milieu syndical apporte souvent.

Nous sommes fiers de travailler à tes cotés et nous te remercions de ton énergie et de ta bonne humeur imperturbable; souhaitons que tu soies avec nous encore longtemps.

**Merci et bon 25^e,
chère Pauline!**



Pauline Boucher
secrétaire exécutive



LE MOULIN DE LA EXCEL FERMÉ PLUSIEURS MISES À PIED MALGRÉ LES TRANSFERS VERS HEARST

OPASATIKA

C'est malheureux mais c'est maintenant officiel, le moulin de la Excel est fermé depuis le 4 juin dernier. Des 64 membres qui ont été mis à pied, 28 ont pu transférer aux opérations de Tembec à Hearst et quelques autres auront l'occasion de demeurer chez Excel pour un certain temps, soit pour monter la garde ou encore pour aider au démantèlement de certaines pièces d'équipement destinées aux opérations de Hearst. Votre section locale continuera de poursuivre toutes les options légales qui lui sont ouvertes pour aider les membres affectés à survivre ces temps

dévastateurs et défendre leurs droits.

Entre temps, les camionneurs de la Excel ont obtenu une nouvelle convention collective qui a été ratifiée le 9 mai dernier. Cette entente, d'une durée de 3 ans leur procure de meilleurs taux ainsi que quelques améliorations des bénéfiques marginaux.

Quant à la Maison Arc-En-Ciel, la section locale et l'employeur se sont rencontrés pour la première ronde de négociations. Nous espérons pouvoir arrêter de nouvelles dates de rencontre dans les prochains jours.

KAPUSKASING

Les employé(e)s du Centre de Toxicomanie du Cochrane Nord ont aussi une nouvelle convention collective. Les membres de cette unité se sont rencontrés le 31 mars dernier pour ratifier l'entente de principe atteinte plus tôt entre les parties. Cette entente de 3 ans prévoit des augmentations salariales, des augmentations des droits de vacances ainsi que des frais de déplacements pour affaires.

À la SFI les bûcherons sont de retour au travail depuis mai, soit à la plantation d'arbres, au camionnage du bois ou à la construction de

routes. Le comité de négociations a participé à la conférence salaire de Thunder

Bay en préparation des négociations prévues pour septembre prochain.

Je profite de cette occasion pour vous souhaiter à tous un bon été sans accidents. Profitez de vos vacances en famille et avec vos amis, ces moments sont trop rares pour ne pas en profiter pleinement.

Fraternellement;
Éric Carroll



Eric Carroll

CONFÉRENCE SALAIRE DU BOIS À THUNDER BAY

La conférence salaire pour le secteur du bois c'est déroulée les 26 et 27 mai dernier à Thunder Bay où 45 délégué(e)s de notre section locale et du 1-2393 (Thunder Bay) ont établi les demandes générales de négociations et discuté des

dossiers chauds de l'heure.

Il a été déterminé que la question de la sous-traitance (contracting out) serait le point de mire principal des prochaines rondes de négociations. Votre section a choisi la Abitibi-SRF pour

commencer les négociations alors qu'à Thunder Bay on a opté pour la Bowater. Ces deux unités de négociations semblent être en bonne condition financièrement et nous espérons établir une entente modèle équitable pour nos deux sections

locales.

Nous sommes prêts à débiter les pourparlers aussi tôt que possible car la plupart des conventions collectives du bois seront à renouveler en septembre prochain.

FERMETURES : UN MOT À LA MODE CES TEMPS CI !

CHAPLEAU

Tel que mentionné au dernier bulletin, la Domtar-Chapleau a fermé ses opérations le 2 mars dernier. Toutefois, suite à un incendie aux installations d'Elk Lake, le planeur de Chapleau a été ré ouvert au début avril pour aider à raboter le bois d'Elk Lake et ce pour une période d'environ 6 mois. Ceci procurera de l'emploi jusqu'en octobre ou novembre pour une quarantaine de membres de Chapleau.

Entre-temps chez Tembec-Chapleau, le troisième quart est maintenant en fonction depuis près de trois mois, ce qui amène le nombre d'employé(e)s et membres à environ 145 dans cette unité. D'après le gérant, Mel Jones, la compagnie est satisfaite des résultats obtenus.

KIRKLAND LAKE

Chez Tembec-Kirkland Lake, le moulin et le planeur ont cessé les opérations le 1er avril dernier. À la demande de la compagnie, une entente a été négociée en vue de l'ouverture de la nouvelle usine de réusinage de bois (finger jointing plant). Cette entente de 6 ans, du 1er septembre, 2005 au 31 août, 2011, a été ratifiée à 65% en faveur le 1er juin dernier. Le 1er septembre, 2005 les employé(e)s avec 3 ans ou plus d'ancienneté au 1er mai, 2005 recevront une augmentation de \$.30 l'heure et seront ensuite sujets à un gel des salaires du 1er septembre, 2006 au 31 août, 2011. Quant aux employé(e)s avec moins de 3 ans d'ancienneté au 1er

mai, 2005, ils seront rémunérés aux taux suivants; Groupe 1; \$16.54/hr, Groupes 2, 3 et 4; \$19.25/hr, Groupe 5; \$20.00/hr et Groupe 6 (corps de métiers); "A"; \$22.90/hr, "I"; \$22.55/hr, "II"; \$21.70/hr, "III"; \$21.21, "IV"; \$20.93/hr et "Aide"; \$20.54/hr. Ils recevront aussi une augmentation salariale de 1% au 1er septembre, 2006 et ensuite 2% pour chaque année jusqu'au 1er septembre, 2010.

Du langage a été aussi introduit pour refléter les nouvelles opérations continues 24/7; au lieu de 10 fêtes statutaires et 3 facultatives, ils auront 8 statutaires et 5 facultatives et ils recevront du temps et demi les dimanches au lieu du temps double. La compensation de quarts a été réduite de \$.39 à \$.20. Quant au plan dentaire, les dépendants de plus de 16 ans auront droit à une visite au 9 mois au lieu de 6 mois. Pour l'indemnité hebdomadaire, la compagnie sera auto assurée pour les 2 premières semaines, ensuite les employé(e)s recevront l'assurance emploi pour 15 semaines avec un couronnement de la compagnie. Enfin, la balance des 52 semaines sera couverte par la compagnie d'assurance.

Durant les semaines du 13 et du 20 juin, environ 17 employés ont été rappelés pour le démantèlement du moulin et du planeur et faire de la place pour la nouvelle machinerie. Aussitôt que les octrois et prêts gouvernementaux pour la Tembec seront assurés, la compagnie commandera l'équipement

et débutera la construction de l'usine.

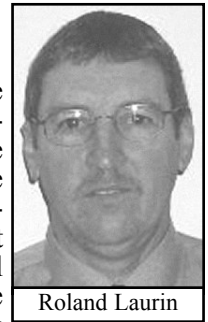
NEW LISKEARD

Bien qu'une entente soit survenue avec la Uniboard New Liskeard Inc., au début de juin les employé(e)s ont reçu un avis de mise à pied indéfinie effective le 30 juin dernier. Ceci est causé par le fait que les manufacturiers européens produisent maintenant des matériaux compétitifs, ce qui affecte nos ventes.

L'entente est de 5 ans, du 1er janvier, 2005 au 31 décembre, 2009, et a été ratifiée par une majorité de 85%. Les employé(e)s ont reçu une fête facultative additionnelle, ce qui leur donne un total de 14 fêtes payées, et du langage a été introduit pour que si un(e) employé(e) travaille une fête où que celle-ci tombe sur une journée de congé, il/elle sera autorisé(e) à prendre une journée de congé sans paie dans les 120 jours suivant la dite fête. D'ici la fin de l'entente, la compagnie paiera \$165.00 pour l'achat de bottes de sécurité. L'allocation pour outils passera de \$250.00 à \$375.00 et la compensation de quarts augmentera à \$.50/hr. L'assurance vie et de mort ou amputation accidentelle (A.D.&D.) passera à \$85,000.00 et l'indemnité hebdomadaire sera à \$610.00/semaine d'ici le 1er janvier, 2009 alors que la pension d'invalidité à long terme demeurera à 60% du salaire mensuel. Les employé(e)s continueront d'être couvert(e)s sous l'assurance vie et mort ou amputation accidentelle, le

régime de prescriptions, le régime de santé étendu et l'hôpital semi privée alors qu'ils sont en congé sur l'assurance à long terme (L.T.D.), la compensation (C.S.P.A.A.T.) et l'indemnité hebdomadaire (W.I.). Le régime dentaire augmentera à \$1,750.00 le 1er janvier, 2007 et le régime de soins de la vue passera à \$200.00 d'ici le 1er janvier, 2009. Pour le régime de pension, les parts de la compagnie et de l'employé(e) passeront à \$125.00 chacune le 1er janvier, 2009 et nous avons finalement réussi à introduire une troisième tranche de \$25.00, effective à la ratification et qui sera majorée à \$50.00 le 1er janvier, 2007. Le supplément à la retraite anticipée a été augmenté à \$15.00/mois par années de service pour les employé(e)s avec 20 ans ou plus de service et qui souhaitent se retirer à 60 ans. Ces paiements sont alloués jusqu'à l'âge de 65 ans.

Je profite de l'occasion pour souhaiter un bon été et de bonnes vacances à tous les confrères/consoeurs. S'il vous plait profitez de toutes vos vacances; chaque semaine prise crée de l'emploi pour d'autres membres du syndicat.



Roland Laurin

Fraternellement;
Roland Laurin

**Le syndicat c'est la force du travailleur;
le travailleur c'est la force du syndicat.**

Ce bulletin est
publié par:

USWA Canada Section 1-2995

20 rue Riverside
Kapusksing Ontario
P5N 1A3
Tel.: (705) 335-2289
Fax: (705) 335-5428
Courriel:
uswaka@ntl.sympatico.ca
Site Web:
www.uswa2995.on.ca

Éditeur:

Alain A. Charlebois
charlalain@sympatico.ca

Journaliste:

Louise Dionne
go20ljyv@ntl.sympatico.ca

Comité Exécutif :

Président :

Guy Bourgouin

1ie Vice-président:

Réal Vachon

2ie Vice-président:

Bruno Payant

Secr. financier:

Jacques Jean

Secr. archiviste:

Étienne Gagnon

Conducteur:

Roger Gauthier

Gardien:

Léo Levasseur

Syndics:

John Reese

Jerry Bouvier

Daniel Touchette

Membres du conseil:

Robert Bouvier

Marcel Rodrigue

Rémi St-Martin



**SECTION
1-2995**

LE COIN DU PRÉSIDENT

suite de la page 1

dans les communautés à vocation forestière.

• Un processus efficace de révision des fermetures d'usine;

Les compagnies devraient discuter des alternatives à une fermeture avec les leaders communautaires, les travailleurs(euses) et le gouvernement local – incluant des offres de vente réalistes. Même s'il n'existe aucune alternative à la fermeture, les compagnies devraient être tenues de négocier des mesures de transition raisonnables.

• Un fonds de support de l'industrie Nord Ontarienne;

Un fonds conjoint, supporté par le gouvernement provincial et fédéral, devrait être créé pour venir en aide aux travailleurs(euses) de l'industrie forestière et aux communautés du Nord Ontario. Ceci inclurait la formation ou le recyclage de la force ouvrière, l'aide à la retraite anticipée, etc.

Nous croyons que ces questions méritent d'être adressées et que nos communautés du nord ainsi que les travailleurs(euses) en dépendent. À date nous avons reçu une réponse positive de quelques leaders municipaux et nous continuerons à exercer la pression sur les gouvernements en votre nom mais nous avons besoin de votre aide. Vous devez parler à votre député et écrire au ministre pour que nous puissions pousser notre agenda plus avant.

SVP profitez de vos vacances estivales bien méritées.

Fraternellement;
Guy Bourgouin

UN SURSIS POUR TRI-CEPT PENDANT QUE QUELQUES MEMBRES DE EXCEL TRANSFÈRENT À HEARST

Hornepayne

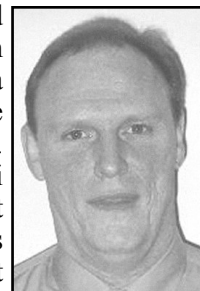
Nous avons établi une nouvelle entente collective chez Olav Haavaldsrud Timber de Hornepayne. Cette entente de 5 ans sera en effet jusqu'au 31 août, 2009. L'entente modèle des moulins a été respectée avec l'addition de quelques clauses pour nos membres de Hornepayne, comme la couverture des traitements de chiropratique et le boni à la prise de chaque semaine de vacances. Nous avons réussi à maintenir le service d'autobus malgré le désir de la compagnie de s'en débarrasser, ceci grâce à la ténacité des membres pour qui ce service était très important.

Hearst

Bien que nous aillions rencontré des embûches, nous sommes encore en négociations avec Aramark, Canada. Nous avons appliqué pour la conciliation et on espère reprendre les pourparlers à l'automne.

Chez Tri-Cept, la moitié des employé(e)s ont été

mis à pied le 24 juin suite à la fermeture de Excel. Ceux qui travaillent toujours rabetent du bois d'une



Jacques Jean

compagnie de Elk Lake appelée "Liskeard Lumber", ceci jusqu'à la fin de l'année selon des sources chez Tri-Cept.

Suite à la fermeture du moulin de Opatika, quelques employés de Excel travaillent maintenant au moulin de Tembec-Hearst. Ils sont en formation et nous escomptons que le troisième quart débutera en août. On nous a dit que les travailleurs transférés ont été accueillis à bras ouverts par les employé(e)s de Tembec-Hearst. Des félicitations et remerciements sont dues à nos membres de Hearst pour leur compréhension dans ce dossier.

Fraternellement;
Jacques Jean

